

*Le budget*

Toujours le 25 février, j'ai abordé un autre aspect avant la présentation du budget. Cette question a trait au financement de la petite entreprise.

Dans la déclaration que j'ai faite ce jour-là, je disais notamment: «Depuis le début de 1991, le taux d'escompte de la Banque du Canada et les taux d'intérêt des banques à charte diminuent progressivement, mais les banques pratiquent toujours des restrictions de crédit. Elles n'accordent pas de prêts pour les stocks ni de lignes de crédit, seulement des prêts garantis.»

Encore une fois, dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances répond à cette préoccupation en disant que le gouvernement annonçait deux mesures de soutien à la petite entreprise.

Le Programme de financement de la petite entreprise aidera les petites entreprises en difficulté, y compris les agriculteurs, à obtenir des prêts à un taux d'intérêt moins élevé. De plus, le plafond des prêts accordés à une petite entreprise en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises sera doublé pour passer à 200 000 \$.

Il est évident que le ministre des Finances et le gouvernement ont donné suite à mes propositions et à celles de bien d'autres, relativement aux moyens à mettre en oeuvre pour faire redémarrer l'économie.

Bien entendu, l'opposition n'est pas satisfaite, elle veut que le gouvernement fasse davantage. C'est le rôle de l'opposition. Elle doit contester.

Je comprends parfaitement l'attitude du chef de l'opposition officielle quand on l'interroge sur sa position; il s'oppose à tout ce que le gouvernement propose. Ainsi le veut notre système, ce que je déplore comme de plus en plus de Canadiens d'ailleurs.

J'espère que les députés, quel que soit leur parti, vont finir par travailler ensemble dans l'intérêt du Canada et des Canadiens.

Le gouvernement a pris un certain nombre de mesures en se fondant sur l'hypothèse que la reprise était déjà amorcée ou qu'il suffisait de lui donner un petit coup de pouce.

• (1340)

Spérons que cette hypothèse était la bonne. Sinon, j'espère que le gouvernement sera tout disposé à faire davantage et vite. Ce qui compte, ce n'est pas ce que nous disons dans cette enceinte, c'est d'avoir la certitude que

ce budget relance l'économie et crée des emplois, beaucoup d'emplois.

**M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke):** Monsieur le Président, j'ai deux ou trois questions à poser au député.

Il parle des banques et du financement des petites entreprises, ce qui est extrêmement important. Il conviendra, j'en suis sûr, que les banques à charte sont aujourd'hui plutôt sévères à l'endroit des petites entreprises. L'argent est très rare, et les petites entreprises éprouvent beaucoup de difficultés non seulement parce que les impôts sont élevés, mais aussi à cause de la récession qu'elles s'efforcent de traverser le mieux possible.

Le député croit-il que davantage de mesures devraient être prises? Quelles autres mesures pourrait-on prendre pour libérer des fonds à l'intention des petites entreprises?

Le gouvernement aurait sûrement pu faire davantage sans qu'il en coûte plus cher aux contribuables. Certes, en période de récession, la solution consiste à libérer des fonds de façon à stimuler les secteurs productifs. Nous savons que les petites entreprises constituent depuis des années l'un des secteurs les plus productifs de notre économie.

Le député ne croit-il pas en outre que le gouvernement aurait dû examiner sérieusement le cas de la Banque fédérale de développement? À l'origine, cette banque devait être le dernier recours des entreprises et des entrepreneurs. N'y a-t-il pas quelque chose qui pourrait être fait et que le gouvernement n'a pas fait?

Enfin, je dois rappeler au député et à ses collègues ministériels que, au cours de la campagne électorale de 1984, ils ont parcouru le pays en promettant de réaliser des merveilles pour la recherche et le développement.

Ils n'ont pas dit que cela devait se faire avec des capitaux privés. Ils ont promis qu'un gouvernement conservateur participerait au financement des activités de recherche et de développement dans une proportion de 3 p. 100.

Cela ne s'est jamais concrétisé, et les activités de recherche et de développement n'ont jamais été aussi peu favorisées au plan du financement public. Nous savons tous que les activités de recherche et de développement sont la clé de la compétitivité au plan internatio-